

Numéro d'assurance sociale (si connu) ¹⁵

Nom de famille de ses parents au moment de leur naissance (si connu) ¹⁶ _____

SECTION 3: RENSEIGNEMENTS REQUIS

Fréquence de la recherche et de la communication de renseignements trouvés dans les fichiers fédéraux (paragraphe 17(4) de la Loi) :

Les renseignements demandés dans la section 4 du présent formulaire doivent être recherchés et communiqués comme suit :

- Recherche et communication unique (dès la réception de cette demande).
- Recherche et communication périodique (dès la réception de cette demande, puis tous les trois (3) mois pendant une période de douze (12) mois suivant la réception de cette demande).

SECTION 4 : OBJET DE LA DEMANDE ET RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS

I. Objet de la demande	II. Renseignements demandés concernant la personne mentionnée dans la section 2 de la présente demande Ne cochez que les renseignements requis aux fins de la présente demande
-------------------------------	--

- ^A Pour **fixer un montant ou un nouveau montant des aliments pour enfants** (article 15.1 de la Loi) ⇒ **Renseignements de localisation** (alinéas 9(1)a) et b) du *Règlement sur la communication de renseignements pour l'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales* (Règlement)

Adresse de la personne identifiée dans la demande

Nom et adresse de l'employeur

Renseignements financiers provenant du formulaire d'impôt fédéral suivant, disponibles dans les fichiers de l'Agence du revenu du Canada (alinéa 9(1)c) du Règlement)

Remarque : Le numéro d'assurance sociale ne sera pas communiqué.

Déclaration de revenus et de prestations (T1)

Avis de cotisation et avis de nouvelle cotisation

État de la rémunération payée (T4)

SECTION 5 : ATTESTATION

Je déclare que les renseignements contenus dans la présente demande sont exacts et sont fournis aux fins de la demande de communication de renseignements en vertu de la partie I de la Loi.

Nom du demandeur
(en caractères d'imprimerie)

Signature du demandeur

Date (AAAA-MM-JJ)

Énoncé relatif à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*

Le ministère de la Justice du Canada s'engage à protéger la vie privée des personnes, notamment en protégeant les renseignements personnels que vous fournissez dans ce formulaire de demande. Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de *Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales* et du *Règlement sur la communication de renseignements pour l'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales*, et sont protégés conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (LPRP). Ces renseignements seront utilisés et conservés pour répondre à la présente demande et pour toute autre utilisation ou divulgation conformément à la LPRP.

En vertu de la LPRP, vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels détenus par le ministère de la Justice du Canada et de demander que des corrections y soient apportées. Lorsque la correction n'est pas possible, vous avez le droit de demander qu'une note soit jointe aux renseignements qu'une correction a été demandée mais non effectuée. Si vous souhaitez obtenir des précisions sur le présent énoncé, veuillez communiquer avec notre bureau d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels à l'adresse ATIP-AIP@justice.gc.ca ou par téléphone au 613-907-3700. Veuillez noter que vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de vos renseignements personnels. Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web du Commissariat à la protection de la vie privée, à l'adresse www.priv.gc.ca ou communiquer avec le Commissariat par téléphone au 1-800-282-1376.